

Question présentée par la députée :
M^{me} Nathalie Fontanet

Date de dépôt : 2 juin 2016

Question écrite

Le personnel des HUG travaille-t-il en sécurité ?

Le 8 avril 2016, une infirmière des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) a été poignardée par un patient pendant son service sur le site de Belle-Idée. Selon les médias, l'auteur des coups était hospitalisé en raison d'une décompensation psychiatrique. Il se serait montré précédemment agité et avait annoncé qu'il « voulait agresser une femme, n'importe laquelle ». Il semblerait même qu'il était sorti le matin même acheter un couteau depuis l'institution.

Cet évènement tragique suscite des questions sur les mesures qui sont mises en place au sein des HUG pour assurer la sécurité du personnel, notamment en matière d'évaluation de la dangerosité potentielle des patients. En effet, au vu du comportement de ce patient, il est étonnant qu'il n'ait pas été surveillé plus étroitement. Il est évident que l'Etat ne peut pas demander à ses employés d'effectuer du bon travail s'il ne leur assure pas en contrepartie des conditions de travail adéquates, notamment en garantissant leur sécurité. Dans ce contexte, l'argument, avancé par Bertrand Levrat, de l'augmentation de la « violence dans la société, qui se reflète à l'hôpital » ne nous semble pas pertinent, puisqu'il s'agit de patients psychiatriques. Les solutions doivent être trouvées dans l'élaboration et le strict respect de processus de soins fondés sur l'identification et l'évaluation de la dangerosité potentielle des patients et, cas échéant, par leur prise en charge médicale dans un environnement sécurisé.

Il semble également que les membres du conseil d'administration des HUG n'aient pas été informés de cette agression et qu'ils l'aient apprise par la presse, ce qui soulève des questions sur les procédures mises en place au sein des HUG concernant la transmission des informations et la transparence.

Mes questions sont donc les suivantes :

- 1) *Quels sont les processus mis en place par les HUG pour déterminer la dangerosité de patients hospitalisés sur le site de Belle-Idée ?*
- 2) *Les HUG vont-ils prendre des mesures pour améliorer la sécurité du personnel et mieux évaluer la dangerosité potentielle des patients, suite à cette agression ?*
- 3) *Le conseil d'administration est-il informé de ce type d'évènement ? Cas échéant, selon un processus particulier ? Dans quel délai ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à la présente question écrite.